



Le guide de l'Accueil  
Périscolaire /  
Restauration Scolaire /  
Mercredi Récréatif



## **CONTACTS**

### La Forêt des Elfes

Adresse : 225 rue de la Jonchère, 88 290 Saulxures-sur-Moselotte

Mail : [garderieperiscolaire@orange.fr](mailto:garderieperiscolaire@orange.fr)

Responsable secteur enfance : Sophie ANDRE/[sophie.andre@saulxures-sur-moselotte.fr](mailto:sophie.andre@saulxures-sur-moselotte.fr)/03 29 24 61 18

Référente sur site : Nadia TOTTOLI

Numéro de téléphone : 03 29 25 85 60 / 06 81 59 28 51

Réseaux sociaux, Facebook : Service Enfance Jeunesse de Saulxures-sur-Moselotte

Permanence de la référente sur site (en période scolaire) : *\* les horaires peuvent être modifiés à la rentrée*

LUNDI MARDI 9h30-17h30\*

MERCREDI 7h30-17h30h\*

JEUDI ET VENDREDI : 9h30 17h30\*

➔ En dehors de ces horaires, contactez la référente sur site par mail, elle vous répondra dès que possible.

### **COMPOSITION DU DOSSIER :**

- Fiche dossier d'inscription
- Fiche sanitaire
- Photocopie des vaccins
- Planning annuel ou mensuel
- Attestation d'assurance extrascolaire

### **PERISCOLAIRE/RESTAURATION SCOLAIRE**

*Dates d'ouverture* : du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au vendredi 7 juillet 2023

#### Lieux :

L'accueil des enfants se fait sur deux sites différents :

Les enfants de maternelle à l'espace Tilleul salle Jonquille pour la restauration et au pôle enfance pour les accueils du matin, du soir et du mercredi.

Pour fréquenter les différents accueils périscolaire les enfants doivent être âgés de 3 ans révolus et être scolarisé

Les enfants d'élémentaires au pôle enfance : la Forêt des Elfes pour l'accueil du matin, du soir et l'accueil du mercredi et au lycée pour l'accueil de la restauration scolaire. Le mercredi les enfants mangent à l'espace Tilleuil.



### Horaires :

- ✓ Accueil périscolaire du matin : 7h00 8h30
- ✓ Restauration scolaire : 11h40 13h40
- ✓ Accueil périscolaire du soir : 16h10 19h15

### Tarif :

	<i>Acc du péri du matin</i>		<i>Restauration scolaire</i>		<i>Acc péri du soir</i>	
<i>Inscription*</i>	<i>Régulière</i>	<i>Occasionnelle</i>	<i>Régulière</i>	<i>Occasionnelle</i>	<i>Régulière</i>	<i>Occasionnelle</i>
<i>QF inférieur à 800 €</i>	<b>0.46€/15min</b>	<b>0.57€/15min</b>	<b>5€</b>	<b>5.76€</b>	<b>0.46€/15min</b>	<b>0.57€/15min</b>
<i>QF supérieur à 800</i>	<b>0.49€/15min</b>	<b>0.60€/15min</b>	<b>5.25€</b>	<b>6.07€</b>	<b>0.49€/15min</b>	<b>0.60€/15min</b>

*\*inscription régulière plus de 4 fois dans le mois*

### Réservation et annulation : modalités et délais

Tout changement de planning (ajout et suppression) concernant la restauration scolaire ou le périscolaire est à signaler par écrit à la référente sur site au plus tard 2 jours avant.

La demande est actée par réponse (négative ou positive) part la référente sur site par mail ou SMS.

Lors d'une maladie (absence à l'école) la demande d'annulation doit se faire avant 8h45 par appel ou mail.

### **Information complémentaire**

Toute absence non prévenue, ou prévenue hors délais au périscolaire sera facturée.

### Périscolaire du matin :

Le temps d'accueil du matin est un moment calme afin que les enfants prennent le temps de se réveiller à leur rythme. Les enfants disposent de livre, jouet, jeux ainsi que coloriage. Les animatrices sont là pour jouer avec eux. L'équipe d'animation veille à accueillir les familles, à créer un lien de confiance afin de rendre la séparation la plus douce possible pour tout le monde.

Un petit déjeuner est proposé aux enfants qui le désire jusqu'à 7h30.

### Périscolaire du soir :

Le temps du soir est un moment de détente où l'enfant peut à loisir dessiner, jouer ou participer à des activités ludiques ... Les animatrices proposent divers ateliers (bricolages, jeux sportif, ...) qui peuvent être ponctuels ou dans le cadre d'un projet et donc par le biais d'inscription au préalable.

Un goûter est proposé aux enfants.

### Restauration scolaire :

Dans le cadre du projet pédagogique et donc de l'éducation aux goûts, les animateurs présentent les plats aux enfants et les incitent à y goûter pour découvrir de nouvelles saveurs qu'ils apprécieront ou non. Dans le second cas, les enfants ne sont pas obligés de finir le contenu de leur assiette. Le temps du repas est un moment agréable, où les enfants se retrouvent avec leur copain.

## **LES MERCREDIS RECREATIFS**

*Dates d'ouvertures* : dès le premier mercredi suivant la rentrée

*Lieux* : Pôle enfance : la Forêt des Elfes

*Horaires* :

- ✓ 7h30 9h00 Accueil matin progressif
- ✓ 9h00 12h00 Temps d'activité
- ✓ 12h00 13h30 Temps de repas
- ✓ 13h30 17h30 Temps d'activité et de repos pour les plus petits, goûter
- ✓ 17h30 18h00 Départ progressif

*Tarif* :

	<i>Journée avec repas</i>	<i>Journée sans repas</i>	<i>Matin avec repas</i>	<i>Matin sans repas</i>	<i>Après-midi avec repas</i>	<i>Après-midi sans repas</i>
<i>QF inférieur à 800€</i>	<b>14.25€</b>	<b>11.40€</b>	<b>8.55€</b>	<b>5.70€</b>	<b>8.55€</b>	<b>5.70€</b>
<i>QF supérieur à 800€</i>	<b>15€</b>	<b>12€</b>	<b>9€</b>	<b>6€</b>	<b>9€</b>	<b>6€</b>

*Réservation et annulation* :

Tout changement de planning (ajout et suppression) concernant le mercredi est à signaler par écrit à la référente sur site au plus tard le jeudi précédent.

La demande est actée par réponse (négative ou positive) de la responsable sur site par mail.

Lors d'une maladie la demande d'annulation doit se faire avant 8h45 par appel ou mail.

***Information complémentaire***

Toute absence non prévenue, ou prévenue hors délais au périscolaire sera facturée.

Le mercredi est un temps pour se retrouver autour de jeux, activités manuelles. Des sorties extérieures sont organisées régulièrement.

